

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 5

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section S.I.A.)

Rapport d'activité 1964

Ce rapport d'activité couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1964 et relate les principales activités de notre société.

1. Effectif

Nous avons eu le chagrin de perdre trois membres : MM. *David Nicolet*, ingénieur civil ; *Jean Zwahlen*, ingénieur civil ; *Alexandre Marazzani-Visconti*, ingénieur mécanicien.

Notre société gardera le meilleur souvenir de ces disparus.

Dix-huit sociétaires sont devenus membres émérites à fin 1964 :

MM. A. Ansermet, A. Fontollet, P. Joseph, R. May, R. Mercanton, A. Orlandi, F. Panchaud, J. Pegurri, R. Polla, A. Sarrasin, ingénieurs civils ; M^{me} C. Bieler, MM. L. Chiolerio, P. Payot, Ch. Pittet, R. Wild, ingénieurs électriciens ; C. Colombi, ingénieur mécanicien ; A. de Goumoens, architecte.

Nous présentons à tous ces collègues nos meilleurs vœux et les félicitons de leur fidélité à la SVIA.

Nous avons enfin eu le plaisir d'accueillir 34 nouveaux membres :

Architectes : MM. Giulio Gatti, Pully ; Jean-Marc Jenny, Pully ; Wladislaw Koziejowski, Pully ; Willy-Daniel Nicolet, Lausanne ; Ulrich Pfeiffer, Lausanne ; Daniel Rufener, Lausanne ; M^{lle} Elisabeth Saegesser, Lausanne ; MM. Serge Wintsch, Lausanne ; Hansjörg Zentner, Lausanne.

Ingénieurs civils : MM. Franco Benini, Lausanne ; Hanspeter Bruni, Lausanne ; Peter Brunner, Lausanne ; Emilio Casal, Prilly ; Yves Galpy, Lausanne ; Jean-Paul Gardaz, Lausanne ; Jean-Claude Gogniat, Yverdon ; Jean-Pierre Hausherr, Prilly ; Laurent Kräyenbühl, Lausanne ; Raymond Lafitte, Morges ; Carlo Luini, Morges ; Arnold Rabinovici, Pully ; Jean-Paul Rosselet, Pully ; Abdel Salam Sadek, Vevey ; Paul-Henri Serex, Pully ; Ulrich Stöckly, Renens ; Philippe Studer, Vevey ; Devi Vianu, Nyon ; René Zingg, Lausanne.

Ingénieurs électriciens : MM. Roger N. Banoun, Lausanne ; François Vermeille, Lausanne ; Hans Zoller, Vevey.

Ingénieurs forestiers : M. Jacques Martin, Gryon.

Ingénieurs ruraux : MM. Paul Greub, Lausanne ; Werner Lutz, Yverdon.

Voici, en conclusion, le tableau de l'effectif de la SVIA au 31 décembre 1964 :

	1963	1964	Augmen- tations	Dimi- nutions	+ / -
Architectes	171	180	9	—	+ 9
Ingénieurs civils	272	289	19	2	+ 17
Ingénieurs électriciens	65	68	3	—	+ 3
Ingénieurs mécaniciens	64	63	—	1	— 1
Ingénieurs chimistes	11	11	—	—	—
Ingénieurs ruraux	6	8	2	—	+ 2
Ingénieurs forestiers	8	9	1	—	+ 1
Ingénieurs physiciens	6	6	—	—	—
Géomètres	7	7	—	—	—
Géologues	1	1	—	—	—
	611	642	34	3	+ 31

On peut ajouter qu'une vingtaine de demandes d'admission étaient en suspens au 31 décembre 1964.

2. Organes de la Société

a) Bureau

Le bureau de la SVIA s'est constitué en 1964 de la manière suivante :

Président et vice-président de la SVIA, président du Groupe des architectes, président du Groupe des ingénieurs ainsi que du secrétaire et du trésorier de la SVIA. Il s'est réuni toutes les semaines, le lundi à 18 heures, puis dès novembre 1964 le mardi à la même heure.

Son activité :

- liquidation des affaires courantes d'importance secondaire ;
- préparation des séances de comité ;
- premier examen des objets importants.

b) Comité

L'assemblée générale ordinaire du 13 mars 1964 a élu le comité suivant :

		Expiration du mandat
Président :	M. Jean Kropf, architecte	1966
Vice-président :	M. Henri Monod, ingénieur civil	1966
Secrétaire :	M. Jean-Claude Pithon, architecte	1966
Trésorier :	M. Aldo Realini, ingénieur civil	1966
Membres :	M. Roland Hofer, ingénieur civil	1966
	M. J.-P. Pignat, ing. chimiste	1965

Le comité de la SVIA s'est réuni quatorze fois en 1964.

Parmi les problèmes prédominants dont l'étude a été amorcée, poursuivie ou achevée par le comité, nous citerons :

- La formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment et la création d'un groupe de travail inter-associations pour la formation de ces dessinateurs.
- L'activité de la commission paritaire SVIA-UTS-SDT.
- Les répercussions des mesures prises par le Conseil fédéral pour lutter contre le renchérissement sur nos professions, ainsi que leurs incidences sur la politique économique de notre pays.
- Les relations avec les associations étrangères en corrélation avec des visites commentées de l'Exposition nationale.
- Les relations avec le comité central et les autres sections SIA, plus particulièrement avec les sections romandes.
- Les tâches essentielles, les actions et la restructuration de notre société.

M. R. Willomet, président du Groupe des architectes, a participé à toutes les séances du comité. M^e P. Abrevanel, juriste de la SVIA, fournit au comité de précieux conseils dans les domaines les plus divers. Enfin M. J.-C. Piguet, membre du Comité central, participa souvent aux séances du comité.

c) Assemblée générale

La 90^e assemblée générale ordinaire a eu lieu à Yverdon, dans la salle du Conseil communal, le vendredi 13 mars 1964.

63 membres et invités assistèrent à cette assemblée. Présidée par M. Ed. Paillex, cette assemblée entérina les objets à l'ordre du jour, soit :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 1963.
2. Rapport du président.
3. Rapport d'activité.
4. Rapport de gestion.

Un exposé remarquable du professeur *Schaller*, de l'Ecole des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne, sur le sujet « Inflation et surchauffe économique », termine cette séance.

Un vin d'honneur aimablement offert par la Ville d'Yverdon et le dîner traditionnel à l'Hôtel de la Prairie permirent aux membres et invités de cultiver l'amitié.

d) *Vérificateurs des comptes*

Ont été désignés comme vérificateurs des comptes :

	Expiration du mandat
M. G. Jaunin, architecte	1964
M. P. Bisenz, ingénieur civil	1965
M. R. Contreras, architecte (suppléant)	1965

e) *Délégués à l'assemblée des délégués de la SIA*

La liste des délégués figure en fin du rapport. En date de l'assemblée des délégués du 29 juin 1964 à Lausanne, nous avions droit à 21 délégués. Vu l'augmentation constante des membres de la SIA, le Comité central étudie une autre clé de répartition pour les sections.

f) *Commissions*

Les nombreuses commissions de la SVIA ainsi que leur composition figurent en fin de ce rapport. L'activité des commissions est analysée sous chiffres 6 à 10 du présent rapport. Nous tenons ici à remercier tous les commissaires qui ont œuvré pour la SVIA.

g) *Réunion de section*

Le 4 décembre 1964, le comité SVIA reçut les nouveaux membres et leur offrit le traditionnel apéritif.

A la suite de cette réunion, M. Albert Coudray, ingénieur civil, président de la Section valaisanne, nous entretint de son projet d'une ligne de chemin de fer transalpine Magadino-Lucerne. Cet exposé très fouillé fut applaudi par de nombreux membres.

Vu le sérieux de cette étude et l'intérêt incontestable de cette nouvelle liaison, la Commission des visites et conférences A³E²PL, SVIA, GeP, décida de la porter à son programme d'activité de l'hiver 1965.

3. Groupe des architectes

Le Groupe des architectes, comprenant tous les architectes de la SVIA, était dirigé par un comité composé de :

Président : M. R. Willomet.
Membres : MM. R. Gerster ;
A. Gold ;
O. Magnin ;
M.-D. Mueller.

Le groupe s'est plus particulièrement occupé de l'organisation de :

- trois entretiens de M. R. Le Ricolais, organisés à l'EPUL, sur le sujet des structures tridimensionnelles. Ces conférences extrêmement vivantes furent suivies par une assistance très nombreuse ;
- l'enquête sur les conséquences des mesures de lutte contre l'inflation. Le faible nombre de réponses (10%) n'a malheureusement pas permis d'en tirer toutes les conclusions souhaitables. Néanmoins la SVIA fut la première section à organiser une telle enquête, et nos

expériences permirent à d'autres sections d'élaborer de leur côté un questionnaire ;

- l'édition d'un guide d'architecture contemporaine de la région vaudoise a permis de mettre à la disposition du public et de nos confrères étrangers une brochure très appréciée. D'autres sections romandes s'apprentent à éditer de semblables nomenclatures ;
- visites et réceptions dans le cadre de l'Exposition nationale. Des confrères suédois et anglais furent pilotés à travers l'exposition et ont visité quelques constructions et chantiers de la région lausannoise, ainsi que le bâtiment administratif Nestlé à Vevey ;
- la visite très détaillée du nouveau groupe scolaire de l'Elysée, à Lausanne ;
- des exposés sur l'aménagement régional, qui n'ont hélas pas remporté le succès escompté.
- par contre, le comité a renoncé à patronner l'exposition Nervi et une visite de l'hôtel de ville d'Aigle.

4. Groupe des ingénieurs

Le Groupe des ingénieurs de la SVIA comprend la totalité des ingénieurs de toutes spécialités, membres de la SVIA. Il représente en même temps la section vaudoise du Groupe suisse des ingénieurs de l'industrie et est dirigé par le comité suivant :

Président : M. A. Besson, ingénieur mécanicien
Membres : MM. J. Alberti, ingénieur civil
J. Boss, ingénieur civil
J.-P. Pignat, ingénieur chimiste
A. Tobler, ingénieur mécanicien

L'exercice se terminant au printemps 1965, il ne peut s'agir que d'un bilan partiel. Ce groupe s'est plus particulièrement occupé de ce qui suit :

- au mois de juin 1964 fut organisé, en collaboration avec l'EPUL, un cours sur l'emploi des ordinateurs, suivi de nombreux ingénieurs, voire d'architectes.
- Le président, M. A. Besson, ainsi que le président de la section, ont assisté à l'assemblée générale du Groupe des ingénieurs de l'industrie, à Neuchâtel, le 14 novembre 1964.
- M. Besson y fut confirmé dans son mandat de membre du comité suisse du Groupe des ingénieurs de l'industrie.

Un élargissement du comité du groupe est prévu, pour établir une politique générale à soumettre à la SVIA. Ceci doit permettre de mieux tenir compte des problèmes spécifiques des membres SVIA travaillant dans l'industrie.

5. Activités de la société et de ses commissions

a) *Commission paritaire SVIA-UTS-SDT*

Nous rappelons pour mémoire que l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 1963 avait adopté un certain nombre de recommandations provisoires. Il y fut notamment décidé de charger le comité de poursuivre les relations avec nos partenaires. Le comité mandata MM. Besson, Kropf et Monod pour cette tâche.

Les recommandations présentées par le comité avaient été arrêtées par les représentants des trois associations SVIA, UTS et SDT, sous réserve des ratifications par les organes compétents de chacune d'elles.

Nous avons la satisfaction d'annoncer que nos partenaires ont accepté les quelques modifications demandées par l'assemblée générale de la SVIA du 3 mai 1963. Toutefois des remous provoqués à cette occasion avaient incité les représentants de la SVIA à la Commission paritaire à se démettre de leurs fonctions.

Une prochaine assemblée générale extraordinaire sera appelée à discuter des propositions du comité, d'entente avec nos partenaires.

b) Exercice de la profession

La Commission de l'exercice de la profession, que préside M. A. Décoppet, architecte, n'a pas eu à se réunir en 1964.

c) Cours, visites et conférences

La Commission SVIA-A³E²PL-GeP compte sept membres, soit deux de chaque société, plus un délégué du Groupe des ingénieurs de la SVIA. Les membres qui relèvent de la SVIA sont MM. J. Fantoli, ingénieur civil, M.-D. Mueller, architecte et Ed. Meystre, ingénieur mécanicien, président. Le dévouement unanimement reconnu de M. Ed. Meystre, a permis la mise sur pied du programme suivant :

Conférences

1. Jeudi 20 février, à l'auditoire XV : Conférence de M. P. Banderet, D^r ès sciences, chef du groupe de calcul numérique technique de la Société Brown Boveri & C^{ie}, à Baden, sur le thème : *Les expériences faites dans un centre de calcul numérique de l'industrie des machines et de l'électricité*. Cet exposé a été fait devant une cinquantaine d'auditeurs et suivi d'intéressantes remarques présentées par des spécialistes se trouvant dans l'auditoire.

2. Jeudi 2 mars, à l'auditoire XV : Conférence de M. H. Zoller, ingénieur d'exploitation EPF, à Vevey, sur un *Procédé de préparation et de planning dans le montage de grands ensembles unitaires, en mécanique ou en construction métallique*. Exposé agrémenté de projections lumineuses, qui s'adressait surtout aux ingénieurs de fabrication. Environ 60 auditeurs.

Jeudi 19 mars, à l'auditoire XVI : Conférence de M. Emilio Casal, ingénieur civil EPF, sur *Le monde des barrages et les mesures qu'il importe de prendre pour éviter les catastrophes*. Cet exposé était illustré par de nombreuses projections à l'écran, avec référence aux plus graves accidents des années dernières. Cette conférence, didactique et scientifique, appuyée de nombreuses données statistiques, a réuni une centaine d'auditeurs.

Visites

1. Vendredi 19 juin : Visite de la Fabrique de caséine à Lucens, de la fabrique de verre en feuilles Electroverre S.A., à Romont, et de la fabrique de tubes d'emballages malléables TUSA S.A., à Vevey. Les dames étaient invitées à cette visite. 42 personnes ont participé à cette excursion, qui comportait un très beau parcours en autocar. Exposés, démonstrations, vision dans le détail, ont été du plus haut intérêt à bien des points de vue. Ce groupe de visiteurs a été reçu partout avec infiniment d'amabilité, et un excellent dîner a été offert à Romont par Electroverre, un apéritif gracieusement servi par la Municipalité de Romont, ainsi qu'une collation préparée pour la fin de la journée par TUSA.

Samedi 5 décembre : Visite de la Station d'épuration des eaux usées de la ville de Lausanne, aux Plaines de Vidy. Cette visite d'actualité était commentée et conduite par M. E. Dutoit, ingénieur civil EPUL et directeur des Travaux de la ville de Lausanne, ainsi que par ses collaborateurs, entre autres, M. le D^r Blanc. La visite a été suivie par environ 90 participants et elle sera répétée lorsque cette station aura été achevée dans toutes ses parties et se trouvera en pleine exploitation.

6. Formation professionnelle

a) Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment.

Il entra en fonction le 3 décembre 1964 et a un caractère transitoire. En effet, devant les tâches immédiates (l'organisation des examens de sélection et des examens intermédiaires), il ne pouvait pas être question d'élaborer le statut légal indispensable de ce groupe de travail. Un temps d'une année lui a été imparti pour étudier ses statuts et son organisation interne et présenter une proposition aux associations rattachées.

Ces associations sont au nombre de six, soit :

- Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) ;
- Union technique suisse (UTS) ;
- Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud (SDT) ;
- Association vaudoise des architectes (AVA) ;
- Fédération suisse des architectes indépendants (FSAI) ;
- Association vaudoise des dessinateurs en bâtiment (AVDB).

Ce groupe de travail est formé de dix membres et de deux adjoints.

Ces sociétés, soucieuses autant l'une que l'autre de la bonne marche de cette question, y ont délégué les personnes les plus compétentes. Notre délégation est composée de :

MM. G. Jaunin président du groupe de travail (G.T.)
P. Grand secrétaire
C. Strobino membre.

En outre, M. J.-C. Pithon a une voix consultative et y représente le comité de la SVIA. Le délégué de l'Ecole complémentaire professionnelle est M. H. Gogniat, maître permanent et doyen de l'ECPL.

Le cahier des charges comprend les points suivants :

- collaboration à l'établissement d'un programme d'enseignement à l'ECPL ;
- examens de présélection des candidats apprentis ;
- examens intermédiaires ;
- examens de fin d'apprentissage ;
- jugement des concours d'apprentis ;
- cours de perfectionnement pour dessinateurs en bâtiment ;
- contacts avec les commissaires professionnels ;
- contacts avec l'Etat, pour tous les problèmes touchant aux apprentis.

L'inquiétude manifestée dans les milieux professionnels quant à la qualité actuelle des dessinateurs, le recrutement nécessaire d'enseignants et d'experts, sont des éléments suffisants pour justifier la création de ce groupe de travail. Pour ces raisons, le comité a donné plein appui à cet organisme, en lui mettant à disposition son secrétariat permanent. Le dévouement de ses délégués est une garantie supplémentaire de succès.

b) Commission professionnelle des dessinateurs en bâtiment.

Cette commission a voué toute son attention à l'étude de base devant permettre la création du groupe de travail. Les tâches se confondant, le mandat de cette commission sera sans doute modifié durant l'exercice prochain. Elle a siégé dix-huit fois.

c) Commission professionnelle des dessinateurs en génie civil.

Président : M. A. Realini
Membres : MM. R. Cottier, E. Lugrin, E. Rossetti,
A. Spagnol.

Elle s'est adjoint le concours de MM. R. Favre et A. Johner, représentants de l'UVDG.

Cette commission a eu à traiter :

- de l'organisation des examens de sélection ;
- de l'organisation des examens intermédiaires ;
- du règlement fédéral pour l'apprentissage de la profession de dessinateur du génie civil.

Le problème de l'engagement d'un maître permanent pour les classes d'apprentis dessinateurs du génie civil a trouvé une solution satisfaisante, puisque M. Krayenbühl, ingénieur SIA, a accepté ce poste et entrera en fonction au printemps 1965.

D'entente avec la commission chargée de la formation professionnelle des apprentis dessinateurs en bâtiment, il a été introduit, à titre d'essai, dans les examens de sélection pour 1965, des tests permettant d'orienter le candidat sur une des deux branches en présence.

Les examens intermédiaires ont eu lieu à titre expérimental à la fin de l'automne déjà pour la première année, ceci afin de permettre une réorientation des candidats ayant échoué. La commission a préparé ces examens d'entente avec la direction de l'Ecole complémentaire, ceci afin de garantir une continuité à ces examens. La commission s'est penchée tout particulièrement sur le cas de trois apprentis ayant échoué, et une réunion a eu lieu avec les commissaires professionnels,

les patrons et les parents de ces apprentis, afin d'étayer les propositions faites au Service de la formation professionnelle.

d) *Commission professionnelle des dessinateurs de machines.*

Cette commission ne s'est pas réunie en 1964. Les problèmes particuliers des dessinateurs de machines étant examinés et résolus par les principales industries vaudoises intéressées, dans le cadre d'une commission ad hoc.

Le président des deux commissions est M. P. Baroffio, ingénieur ; vu cette double présidence, la coordination entre la SVIA et les industries est assurée.

e) *Enquête parmi tous les apprentis dessinateurs à l'ECPL.*

Durant l'automne 1964, à l'instigation du comité SVIA, une enquête fut organisée à l'ECPL. Elle toucha tous les apprentis des branches du bâtiment, génie civil et géomètres. Les formulaires d'enquête furent remplis en classe, en présence du maître, ce qui devait éviter certaines réponses fallacieuses.

Les questions les plus importantes étaient :

- formation scolaire de l'apprenti ;
- examens subis à l'ECPL ;
- intentions de l'apprenti après la fin de son apprentissage.

Le dépouillement de ces 635 questionnaires était en cours lors de la clôture de cet exercice. Toutefois, il permet d'ores et déjà de tirer d'utiles conclusions, qui seront, une fois tirées, soumises à nos membres et à la Direction de l'ECPL.

7. Relations avec des institutions diverses

a) *Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.*

Nous soulignerons ici l'intérêt que portent le directeur de l'Ecole, M. M. Cosandey, et le corps des professeurs à l'activité de notre société. L'EPUL est devenu le centre vivant de nos manifestations et nous souhaitons encore resserrer ces liens.

b) *Technicum du soir.*

Le Conseil général comprend huit membres SVIA ; il est présidé par M. Renaud, ingénieur électricien, et sa direction est confiée à M. A. Roch, ingénieur électricien, tous deux membres de notre société.

Le Conseil général a fait appel à toutes les associations professionnelles pour obtenir des subsides pour la création d'un laboratoire d'essai de matériaux. La somme à trouver est importante et notre comité n'a, durant l'exercice 1964, pas pu se déterminer sur une aide de la SVIA, car il estime qu'il y avait lieu d'examiner d'autres solutions (laboratoires existants et laboratoires à créer lors de la construction du technicum du jour) avant de souscrire à cette aide.

c) *Ecole complémentaire professionnelle de Lausanne.*

Notre société est représentée au sein de cet organe par MM. J.-C. Pithon, architecte, et H. Vonlanthen, ingénieur civil. La liaison entre l'Ecole et la SVIA fut durant cet exercice extrêmement étroite, vu les problèmes énoncés sous chiffre 6, formation professionnelle.

De nombreux membres fonctionnent comme maîtres et nous nous permettons de souhaiter qu'en outre plus de bonnes volontés se mettent à disposition de l'Ecole complémentaire pour y enseigner les branches techniques que nous représentons.

d) *Commission extra-parlementaire, chargée de l'étude de la structure d'ensemble de l'école vaudoise.*

Cette commission, présidée par M. Pierre Freymond et dont faisait partie M. Ed. Paillex, a remis son rapport en date du 24 juin 1964 au Conseil d'Etat du canton de Vaud. Les problèmes abordés, extrêmement complexes, étaient répartis entre cinq sous-commissions, dont voici la liste :

Sous-commission I :

- a) scolarité obligatoire ;
- b) enseignement du premier cycle commun à tous les enfants.

Sous-commission II :

- a) cycle d'orientation ;
- b) enseignement du second degré.

Sous-commission III :

- a) enseignement professionnel ;
- b) éducation continue.

Sous-commission IV :

Formation des maîtres.

Sous-commission V :

Enseignement universitaire.

Les travaux de la sous-commission V nous intéressant plus particulièrement, nous mentionnons les options, au nombre de huit, proposées par la commission à l'examen du Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat est prié d'inviter l'Université à examiner une refonte de ses organes directeurs, dans le sens d'une prolongation de mandat pour le recteur et les membres de la Commission universitaire.
2. La commission propose la création d'un « Conseil académique », destiné à établir un meilleur contact entre l'Université et le pays.
3. La commission estime que les écoles (sciences sociales et politiques, pharmacie, HEC) doivent être dotées chacune, sans tarder, d'un statut de faculté ou d'école autonome.
4. La commission prie le Conseil d'Etat d'inviter l'Université à revoir les conditions d'immatriculation et d'admission aux examens de grade.
5. La commission estime qu'il est inopportun de fixer un *numerus clausus* pour l'admission d'étudiants. Le nombre d'étrangers, toutefois, ne devrait pas dépasser la proportion d'un tiers.
6. Le Conseil d'Etat est prié d'entreprendre immédiatement la révision de la loi sur l'enseignement supérieur, datant de 1916.
7. La commission demande que des études soient rapidement entreprises, pour fournir à l'Université des moyens beaucoup plus effectifs quant à ses divers enseignants :
 - construction d'instituts ;
 - aménagement de nouveaux laboratoires, auditoires.
8. La commission souhaite que le Conseil d'Etat poursuive les pourparlers engagés avec les autres cantons universitaires romands, en vue de mettre sur pied un enseignement postuniversitaire.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'en fin d'exercice, le Conseil d'Etat ne s'est pas encore prononcé sur les conclusions de ce rapport. Le Département de l'instruction publique et des cultes devra procéder à des expériences et à des études de longue haleine, avant d'être en mesure de présenter des propositions qui puissent se concrétiser en un projet de loi.

8. Relations avec la SIA et ses sections romandes

a) *Société suisse des ingénieurs et des architectes*

Deux assemblées ont eu lieu en 1964.

1) *le 29 juin 1964, à Lausanne*

Outre les opérations statutaires, cette assemblée nomma M. J.-C. Piguet, ingénieur civil, membre du Comité central. M. Piguet remplace M. M. Cosandey, démissionnaire.

Cette assemblée adopta la norme n° 144 (Conditions et mode de métré de la charpente métallique dans le bâtiment).

L'interprétation des statuts centraux (art. 5) fut fixée de la manière suivante :

- Seuls les candidats domiciliés à l'étranger peuvent être membres isolés de la SIA. Tous les autres candidats doivent donc dorénavant se rattacher à la section de leur canton de domicile.
- L'édition de la « Maison bourgeoise en Suisse » fut abandonnée, pour des raisons essentiellement financières.

2) *le 12 décembre 1964, à Berne*

L'assemblée des délégués adopta le budget pour l'année 1965. Elle entérina les propositions du Comité central sur les « procédures relatives à l'établissement et à la ratification des règlements et des normes SIA ».

La nouvelle procédure assure le droit à chaque membre de la SIA et à chaque section et groupe professionnel de donner son avis sur les projets de normes avant qu'ils ne soient soumis à l'assemblée des délégués. Elle garantit aussi à chaque membre le droit de recourir auprès de la Commission centrale des normes. Enfin, la procédure assure une collaboration en temps utile avec les partenaires ne faisant pas

partie de la SIA, mais également intéressés à l'établissement de normes techniques. En revanche, la compétence de l'assemblée des délégués se limite à l'approbation ou au rejet de la norme.

Le Comité central propose aux délégués la ligne de conduite suivante dans la question de la protection des titres et du Registre RIAT : poursuivre les travaux préparatoires pour la transformation du registre en une fondation à laquelle participeront la Confédération, les cantons, les associations ayant institué le registre et éventuellement d'autres corporations. Cette fondation prévoit la création de cinq registres :

- ingénieurs ;
- architectes ;
- ingénieurs techniciens ;
- architectes techniciens ;
- autres techniciens (horlogers, fromagers, agronomes).

Au cas où l'Union technique suisse ne pourrait pas se déclarer d'accord avec l'institution des trois derniers registres, la SIA propose d'obtenir pour le moment que les registres des ingénieurs et des architectes diplômés d'une école polytechnique, à la condition expresse que la Confédération et les cantons, ainsi que les autres associations se rallient à cette solution et que rien ne soit changé aux critères d'admission tels qu'ils figurent dans les actes de la fondation.

A chacune de ces assemblées, la SVIA fut représentée par 20, respectivement 19 délégués. Pour la première fois dans l'histoire de la SIA, à Berne siégèrent deux dames, déléguées des sections de Genève et de Zurich.

b) *Conférence des présidents romands*

Les liaisons entre les cinq sections romandes sont très fréquentes, plusieurs conférences des présidents romands se tinrent en 1964.

A Lausanne, le 4 février 1964, les présidents se réunirent en présence des responsables des offices romands de formation professionnelle. L'ordre du jour fixé était la confrontation des conditions d'enseignement et les problèmes généraux en découlant dans nos cinq cantons romands pour les dessinateurs en génie civil, bâtiment et machines. Cette réunion fut suivie de réalisations pratiques dans de nombreux cantons, puisque Valais, Neuchâtel et Genève amenèrent la durée d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment à quatre ans. Un tableau synoptique de la formation professionnelle fut remis aux intéressés et il est à la base des études se prolongeant pour réaliser une certaine harmonisation.

Le 5 juin 1964, à la Vue-des-Alpes, les présidents romands examinèrent l'exercice des professions d'ingénieurs et d'architectes dans les cantons qui les concernent. Un tableau synoptique relatant les dispositions légales, les conditions d'examen, la signature des plans et la jurisprudence fut élaboré. Il fut soumis à MM. les conseillers d'Etat des départements régissant ces questions. Une conférence réunissant ces conseillers d'Etat aura lieu en 1965.

Enfin, le 12 décembre 1964, des propositions quant au remplacement d'un membre du Comité central furent soumises à notre CC.

Lors de chacune des assemblées générales des sections romandes, les présidents profitent de l'occasion pour traiter certains points particuliers aux sections romandes, plus préoccupées peut-être que nos confrères allemands des problèmes d'exercice et de protection des titres des ingénieurs et des architectes sortant d'une école polytechnique.

9. Exposition nationale

Si cette manifestation a permis à notre section et à nos membres isolément d'avoir d'heureux contacts avec des confrères de l'extérieur, elle a eu et aura encore plus, dans un avenir rapproché, une influence sur le grand public. Certains faits touchant à l'aménagement du territoire par exemple sont devenus plus probants. Notre société doit se féliciter et saisir l'occasion pour amplifier

beaucoup plus l'information extérieure. La SIA, en tant que société groupant toutes les spécialités scientifiques, a un caractère objectif unique en Suisse, ce qui doit lui permettre d'être entendue dans les problèmes de grande importance qui seront débattus les années futures.

10. Surexpansion économique

L'acuité de ce problème s'est fait sentir dans nos professions d'une manière grandissante durant l'exercice 1964. Deux membres de la SVIA font partie du groupe d'experts désigné par la Commission de coordination économique. Ces deux membres, MM. J.-C. Piguet et J. Kropf, sont également les porte-parole de la SVIA auprès de la SIA pour ces problèmes, qui furent traités lors de séances convoquées par le CC. On a pu remarquer que les mesures prises pour lutter contre le renchérissement ont eu des effets très différents dans les cantons.

11. Secrétariat permanent

M. G. Nicod quitta ses fonctions en 1964, au printemps. Il fut remplacé par M^{lle} Strübin. Cette solution à caractère transitoire sera modifiée lorsque la Chambre vaudoise des métiers aura trouvé un secrétaire pouvant s'occuper de l'organisation et de la direction du secrétariat.

12. Divers

Nombreuses sont les commissions dans lesquelles l'un ou l'autre de nos membres siègent. Citons la Commission cantonale du logement, la Commission pour l'aménagement du territoire, le comité de la Chambre vaudoise des métiers, le comité de la Chambre vaudoise immobilière, le comité de l'Office vaudois de cautionnement hypothécaire, le comité de l'Office de cautionnement pour la petite et moyenne industrie, le comité de la Société interprofessionnelle de garantie, le Groupe des professions libérales des équipes patronales, etc.

13. Bourses et prix SVIA

La SVIA contribue dans la mesure de ses moyens à encourager les étudiants particulièrement méritants de l'Ecole polytechnique de Lausanne. Elle accorde également des subsides à quelques institutions d'intérêt général.

a) *Ecole complémentaire professionnelle*

Comme en 1963, la SVIA a versé un montant de Fr. 500.— à titre de subside et Fr. 200.— destinés à constituer un certain nombre de prix. Ces prix sont destinés aux apprentis dessinateurs en bâtiment, en génie civil et de machines.

b) *Technicum du soir*

La SVIA est membre de l'association fondatrice. Sa cotisation s'élève à Fr. 400.— par année.

c) *Fonds des bourses*

Ce fonds est géré par le secrétariat de l'EPUL. Il permet de verser une bourse annuelle de Fr. 300.—. La SVIA fait appel à sa caisse pour compléter ce montant jusqu'à une valeur de Fr. 500.—.

Ce fonds a été attribué en 1964 à un ingénieur électricien du 3^e semestre.

d) *Prix SVIA*

Le prix SVIA du meilleur diplôme en architecture a été attribué à M. Serge Wintsch, tandis que le lauréat du prix SVIA des ingénieurs était M. F. Dettling, ingénieur électricien. Le prix SVIA du Groupe des architectes a été attribué à M. F. Wuillomenet.

14. Publications

a) Normes

Notre secrétariat est le dépôt des normes SIA pour toute la Suisse romande. Les membres SIA bénéficient toujours d'une réduction de 25 % sur le prix de vente de ces normes.

L'assemblée des délégués du 12 décembre 1964 a ratifié la proposition du Comité central de vendre les normes SIA au prix de l'année précédente dès le 1^{er} janvier 1965.

Par contre la majoration en faveur du fonds de l'Exposition nationale ira à la Caisse centrale pour couvrir l'augmentation des frais d'impression des normes.

La norme suivante a été révisée et adoptée en 1964 :

Norme 114 : *Conditions et mode de mètre pour la charpente métallique dans le bâtiment.*

De nombreuses normes sont en cours de révision et seront vraisemblablement soumises à l'approbation des membres en 1965.

Ce sont les normes :

- 123 : Conditions et mode de mètre pour les travaux de ferblanterie.
- 124 : Conditions et mode de mètre pour les travaux de couverture.
- 127 : Conditions et mode de mètre pour les travaux de peinture.
- 132 : Conditions et mode de mètre pour les travaux d'installations sanitaires.
- 170 : (nouvelle) Conditions et mode de mètre pour l'exécution des travaux d'étanchéité.

b) Bulletin technique de la Suisse Romande

Le *Bulletin technique* a publié, en 1964, 448 pages rédactionnelles¹ (contre 400 en 1962, 460 en 1963), constituant le corps même du périodique. A ces pages sont venues s'ajouter 190 fiches de Documentation générale et 242 fiches de Documentation du Bâtiment, insérées dans les pages d'annonces et résumant quantité d'articles parus dans la presse technique et d'architecture suisse et étrangère.

Le *Bulletin technique* fut en outre le véhicule des « Bulletins SIA » Nos 35, 36 et 37.

La matière publiée en 1964 se répartit comme suit entre les diverses branches de nos professions :

Génie civil : 49 % (contre 38,2 % en 1962 et 42 % en 1963)

Mécanique	} 26 % (contre 36,8 % en 1962 et 36 % en 1963)
Electricité	
Industrie	

Architecture : 25 % (contre 25 % en 1962 et 22 % en 1963).

Les ingénieurs du génie civil ont été quelque peu favorisés par rapport à leurs collègues de l'industrie mécanique et électrique ; la part des architectes est restée sensiblement la même que les années précédentes.

Cinq numéros spéciaux ont paru en 1964 : deux consacrés à l'Exposition nationale (fascicules 2 et 3), un à l'autoroute Genève-Lausanne (fascicule n° 3), un à l'urbanisme genevois et un à divers travaux des instituts de l'EPUL publiés à l'occasion du Congrès mondial de l'Association des anciens élèves de cette école.

Comme précédemment, le *Bulletin technique* a consacré de nombreuses pages à la publication d'analyses de livres techniques et d'architecture ; le nombre d'ouvrages mentionnés à ce titre fut de 118. Ces comptes rendus constituent une riche source d'information.

Le volume de la matière publiée a donc été de très peu inférieur à celui de l'année 1963 qui avait été une année record. Pour maintenir ce volume en 1965, il sera nécessaire de faire appel à de nouvelles ressources financières, notamment par la modification du tarif des annonces et du prix de l'abonnement. En effet, de nouvelles hausses importantes des frais d'impression et de clichage inévitables sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 1965. Le Conseil d'administration de la S.A. du Bulletin technique compte en cela sur l'appui des membres des deux grandes sections romandes dont l'abonnement obligatoire, qui était resté à Fr. 12.— par an depuis 1957, devra être porté à Fr. 15.—, les abonnés ordinaires et les annonceurs faisant par ailleurs l'essentiel de l'effort financier.

Les organes dirigeants du *Bulletin technique* suivent avec

attention l'étude en cours au sein d'une commission instituée par la SIA centrale tendant à réorganiser les périodiques organes de ladite société. Tout laisse supposer qu'une solution raisonnable pourra être trouvée permettant à l'avenir un jumelage des trois périodiques existants, tout en sauvegardant les intérêts régionaux et ceux des minorités linguistiques. Si tel pouvait être le cas, il devrait en résulter un accroissement des possibilités financières, donc en définitive la possibilité pour la Suisse romande de publier en langue française plus et mieux, ce qui permettrait à nos milieux techniques et d'architecture de se faire connaître et entendre chez nous et à l'extérieur dans une plus grande mesure qu'actuellement.

La rédaction du périodique est actuellement assumée par une équipe composée de M. D. Bonnard, ingénieur, par ailleurs président du Conseil d'administration de la S.A. du Bulletin technique, de MM. E. Schnitzler, chef bibliothécaire de l'EPUL, et S. Rieben, ingénieur, correspondant de notre périodique à Genève, M. M. Bevilacqua, architecte, à Lausanne, étant chargé des publications d'architecture. Un secrétariat de rédaction est ouvert deux demi-journées par semaine à l'avenue de Cour 27, à Lausanne, sous le contrôle de M^{me} Bertaudon.

La matière à publier est abondante et si nos moyens financiers étaient plus grands, nous pourrions donner dans une mesure plus large satisfaction aux auteurs qui doivent souvent attendre leur tour plusieurs mois.

Nous constatons avec satisfaction que le portefeuille des annonceurs se développe constamment ; il s'agit là de la principale ressource de notre périodique et nous attribuons ce développement pour une part certaine à l'attitude bienveillante de nos collègues de la SIA occupant des positions de direction dans nos industries et nos entreprises. Ce faisant, ils assurent le maintien de notre périodique, qui est l'organe officiel de nos principales associations professionnelles.

c) Bulletins internes

La SVIA a édité en 1964 six bulletins internes d'information. Ces derniers permettent d'informer nos membres mieux et plus rapidement sur la vie de la société. Le comité serait heureux de recevoir des suggestions de la part des membres au sujet de son contenu et des problèmes qu'ils voudraient y voir traiter.

15. Conclusions

Ce rapport nécessite une conclusion autre que celle qui découle implicitement de son sommaire. Certaines activités ont beaucoup accaparé le comité, tandis que d'autres, aussi importantes certes, n'ont pu être menées à chef. Il semble toutefois que la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment soit actuellement en bonne voie, ce qui devra permettre au comité de la SVIA de se pencher durant l'exercice prochain sur des problèmes différents.

16. Listes des délégués de la SVIA à l'assemblée des délégués de la SIA

Ingénieurs civils : MM. J. Alberti, Ch.-R. Bader, R. Bolomey, D.-P. Bonnard, J. Boss, J. Fantoli, R. Hofer, Ch.-A. Ledermann, J.-L. Merz, H. Monod, Ed. Paillex, J.-C. Pigué, A. Realini, G. Vallat.

Ingénieurs mécaniciens : MM. A. Besson, T. Gerhard, Ed. Meystre, P. Meystre, A. Tobler.

Ingénieurs électriciens : MM. P. Baroffio, J.-J. Morf, M. Renaud.

Ingénieur chimiste : M. J.-P. Pignat.

Architectes : MM. R. Adatte, H. Auberson, F. Brugger, J.-P. Cahen, A. Décoppet, P. Dumartheray, P. Foretay, R. Gerster, A. Gold, R. Gonin, P. Grand, E. Koenig, J. Kropf, J. Longchamp, O. Magnin, J. Maillard, A. Mingard, M.-D. Mueller, J.-C. Pithon, C.-B. Wasserfallen, R. Willomet.

¹ Auxquelles s'ajoutent deux planches hors texte.

17. Liste des commissions SVIA et leur composition

a) Commission professionnelle des dessinateurs en bâtiment

Président : M. P. Grand ; membres : MM. H. Auberson, R. Gerster, G. Jaunin, C. Strobino.

b) Commission professionnelle des dessinateurs en génie civil

Président : M. A. Realini ; membres : MM. R. Cottier, E. Lugin, E. Rossetti, A. Spagnol. Y furent adjoints : MM. A. Johner et R. Favre, représentants de l'UVDC.

c) Commission professionnelle des dessinateurs de machines

Président : M. P. Baroffio ; membres : MM. H. Blanc, F. Gigandet, R. Lehmann, A. Tobler.

d) Commission de l'exercice de la profession

Président : M. A. Décoppet, architecte ; conseiller juridique : M^e Ph. Abravanel ; membres : MM. Ch.-R. Bader, R. Cottier, M. Derron, ingénieurs civils ; J. Maillard, P. Pargot, M.-D. Mueller, architectes ; J.-C. Piguet, A. Realini, ingénieurs civils.

e) Commission SVIA-A³E²PL-GeP des visites et conférences :

Président : M. Ed. Meystre, ingénieur mécanicien SVIA ; membres : MM. J. Fantoli, ingénieur civil SVIA ; M.-D. Mueller, architecte SVIA ; A. Vallotton, géomètre, A³E²PL ; J. Grivat, ingénieur électricien, A³E²PL ; R. Etienne, ingénieur mécanicien GeP ; G. Trivelli, ingénieur chimiste GeP.

f) Conseil paritaire des ingénieurs SVIA

Représentants des patrons : MM. R. Cottier, G. Nicollier, J.-P. Stucky ; suppléants : MM. P. Duttweiler et F. Matter ; représentants des employés : MM. A. Lambert, J. Torriero, H. Vonlanthen ; suppléants : MM. M. Bussy et Cl. Monod.

g) Commission paritaire SVIA-UTS-SOT

SVIA : MM. J. Kropf, H. Monod, A. Besson ; UTS : cinq représentants ; SDT : cinq représentants.

Conformément à la décision prise par l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 1963, le comité est chargé de prendre toutes les dispositions utiles à l'activité de cette commission, notamment en assurant l'intérim pour les délégués démissionnaires.

h) Commission mixte SVIA-SVGO/PEP

Président : M. R. Willomet, architecte SVIA ; membres SVIA : MM. A. Décoppet, O. Magnin ; membres SVGO : MM. D. Mosini, H. Thorens.

i) Commission mixte Service des routes-SVIA

Président : M. J. Prahin, chef du service des routes ; membres : MM. J.-E. Dubochet, P. Joseph (service des routes), Ch.-A. Ledermann, J.-C. Piguet (SVIA).

j) Commission paritaire permanente de la rédaction de la « Série de Prix » SVIA-FVE

Président : M. G. Lerch, architecte SVIA ; membres : MM. A. Raach, architecte ; C. Muller, Ch. Gilliéron.

k) Commission d'examen des candidatures d'architectes

Président : M. E. d'Okolski ; membres : MM. F. Brugger, J.-P. Cahen, P. Foretay, R. Loup.

l) Commission archéologique du Groupe des architectes

Président : M. M.-D. Mueller ; membres : MM. J. Bellemis, J.-P. Cahen, P. Foretay, P. Grand, P. Margot.

Rapport de gestion 1964

a) Comptes

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1964

ACTIF		PASSIF	
Caisse	519.10	Passif transitoire et créanciers	13 603.05
Chèques postaux	24 935.10	Créanciers membres	625.—
Carnet CFV	4 637.65	Fonds du Centenaire	5 000.—
Titres	1 750.—	Fonds des Prix et Bourses	6 000.—
Stock de normes	4 000.—	Réserve sur débiteurs	5 000.—
Actif transitoire et Débiteurs divers	3 250.95	Capital ancien	15 527.84
Débiteurs membres	8 894.50	Résultat	2 231.41
		Capital au 31.12.64	17 759.25
	<u>47 987.30</u>		<u>47 987.30</u>

PERTES ET PROFITS AU 31 DÉCEMBRE 1964

DOIT		AVOIR	
Honoraires secrétariat	13 200.—	Cotisations des membres	26 460.—
Dons et contributions	700.—	Abonnements au Bulletin technique	7 404.—
Cotisations à sociétés diverses	976.10	Remboursement de la SIA pour délégués	463.60
Prix SVIA	700.—	Participation A ³ -GeP	953.80
Abonnements au Bulletin technique	7 419.50	Intérêts	168.35
Imprimés	1 754.49	Remboursement impôt anticipé	44.50
Circulaires	1 560.30	Bénéfice éventuel sur la Série des Prix	2 000.—
Taxes ccp	98.—	Normes, ventes	24 748.05
Téléphones	410.—	Examens préapprentissage	711.30
Ports	1 010.20	Recettes diverses	389.50
Frais divers	10 325.85		
Conférences A ³ E ² -PL-GeP-SVIA	1 292.45		
Réceptions	1 094.25		
Assemblée générale ordinaire	1 073.50		
Déplacements et indemnités	678.60		
Conférences SVIA - Groupes	386.70		
Frais de séances	1 057.50		
Impôts	91.30		
Normes, achats	17 282.95		
Résultat	<u>2 231.41</u>		
	<u>63 343.10</u>		<u>63 343.10</u>

b) Commentaires

BILAN

ACTIF

Chèques postaux — Carnet CFV

Les postes « Comptes de chèques postaux » et « Carnet CFV » correspondent aux avis donnés par l'Office des chèques postaux et le Crédit Foncier Vaudois.

Titres

La SVIA est propriétaire de titres du Bulletin technique de la Suisse romande, soit :

— 10 actions A à 100 fr., entièrement libérées	Fr. 1 000.—
— 10 actions B à 100 fr., libérées à 75 fr.	» 750.—
	<u>Fr. 1 750.—</u>

Stock de normes

Le stock a été ramené de 5000 fr. en 1963 à 4000 fr. en 1964.

Débiteurs membres

Comme nous l'avons déjà fait l'an dernier, nous nous permettons de rappeler ici l'article 15 des Statuts de notre Société, qui dit que le Comité peut radier de ses listes les membres qui doivent 2 ans de cotisations.

Il est effarant de constater que le montant des débiteurs monte avec une régularité constante. De 2159 fr. en 1962, il a passé à 6660 fr. 50 en 1963, pour arriver en 1964 à Fr. 8 906.50

Actif transitoire et débiteurs divers

Comprend entre autres :

— Le bénéfice éventuel sur la Série de Prix Fr. 2 000.—

PASSIF

Passif transitoire et créanciers

Ce poste comprend notamment :	
— Provision pour les honoraires de M ^e Abravanel	Fr. 2 000.—
— Facture du <i>Bulletin technique</i> pour 1964	» 7 419.50
— Participation SIA à l'Expo 64	» 2 315.—
	Fr. 11 734.50

Fonds du Centenaire

Fonds des Prix et Bourses

Ces fonds accusent tous deux une augmentation de 2000 fr. et sont portés respectivement à 5000 fr. et 6000 fr.

Réserve sur débiteurs

En raison de la forte somme représentée par les débiteurs membres, nous avons été dans l'obligation de porter le poste de réserve au moins à la moitié de la somme des débiteurs. De ce fait, la réserve s'élève à

Fr. 5 000.—

Capital

Capital au 31 décembre 1963	Fr. 15 527.84
Bénéfice réalisé en 1964	» 2 231.41
Nouveau capital au 31 décembre 1964	Fr. 17 759.25

PERTES ET PROFITS

Doit

Frais divers	Fr. 1 325.85
--------------	--------------

Aux frais divers courants s'ajoutent diverses augmentations :

Fonds des Prix et Bourses, Fonds du Centenaire, 4000 fr., Passif transitoire (facture de M. Abravanel), 2000 fr., et Réserve sur débiteurs, 3000 fr.	Fr. 9 000.—
	Fr. 10 325.85

AVOIR

Bénéfice sur la Série des Prix

Nous avons dû procéder à une évaluation du bénéfice en raison du fait que l'éditeur ne peut nous donner un décompte définitif à ce sujet avant la mi-février

Fr. 2 000.—

c) Budget pour 1965

	Dépenses	Recettes
Cotisations des membres		26 500.—
Intérêts		200.—
Participation sur Série des Prix		2 500.—
Résultat sur la vente des Normes		7 500.—
Honoraires de l'avocat	2 000.—	
Cours, visites et conférences	1 500.—	
Frais de déplacement	750.—	
Cotisations et dons	950.—	
Prix et bourses SVIA	900.—	
Subsides à l'ECP	700.—	
Frais assemblée générale	1 100.—	
Réceptions	1 100.—	
Frais de séances	1 000.—	
Impôts	100.—	
Imprimés	1 750.—	
Circulaires	1 500.—	
Ports	1 100.—	
Téléphones	500.—	
Divers	1 000.—	
Honoraires de secrétariat	20 000.—	
Solde actif probable	750.—	
	36 700.—	36 700.—

SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale ordinaire

Vendredi 19 mars 1965

Aula de l'EPUL, av. de Cour 33, Lausanne

15 h. Visite des nouveaux laboratoires d'électrotechnique et le centre de calcul IBM.

17 h. 15 91^e assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 1964.
2. Rapport du président.
3. Rapport d'activité.
4. Rapport de gestion
 - a) Comptes.
 - b) Vérificateurs des comptes.
 - c) Budget pour 1965.
5. Elections statutaires
 - a) Comité.
 - b) Vérificateurs des comptes.
 - c) Délégués de la SVIA à l'assemblée des délégués SIA.
6. Candidature :
M. Jean Stubi, ingénieur génie civil RIAT.
7. Propositions individuelles et divers.

La partie administrative sera suivie de la projection du film de Claude Goretta : « GRANDE DIXENCE ».

20 h. Dîner champêtre
au café de la Croix blanche à Servion
Menu : prix fr. 14.—
Un service de cars sera organisé dès l'EPUL, avec retour vers 23 h. Prix de la course fr. 4.— par personne.

Note importante :

Les membres sont priés de s'inscrire, ceci pour les trois parties de la manifestation. Délai d'inscription : 12 mars 1965.

N.-B. Le rapport d'activité et le rapport de gestion sont portés à la connaissance des membres par le *Bulletin technique de la Suisse romande* du 6 mars 1965 (voir ci-dessus).

BIBLIOGRAPHIE

Théorie sommaire de la distribution des biens de consommation par Paul Avril. Gauthier-Villars, Paris, 1964. — Un volume 16×25 cm, 186 pages. Prix : broché, 30 F.

Dans cet ouvrage qui porte le numéro 2 de la collection « Techniques économiques modernes », l'auteur propose comme domaine de la distribution tout le processus dans lequel un produit est amené de son état distributif de production à son état distributif de consommation.

Gérant de la Compagnie française d'études de marchés, l'auteur cherche les moyens et critères de généralisation de ses expériences pratiques, en suivant un chemin rationnel et en appliquant à l'étude les principes de toute intervention d'un bon ingénieur en organisation, à savoir qu'on ne découvre les mécanismes d'un secteur que si l'on en connaît parfaitement la fonction. Il commence donc par le repérage, l'identification et l'articulation des fonctions remplies entre le producteur

et le consommateur ; puis il recherche les grandeurs mesurables qui interviennent dans chacune de ces fonctions, et relie ensuite ces grandeurs entre elles et dans les fonctions nécessaires.

Sommaire :

Etude théorique des fonctions distributives et commerciales ; présentation d'une application de la théorie et étude sur la hiérarchie des prix et conditions ; études des paramètres « lieu », « époque », assortiment offert par le producteur, « lot et assortiments effectifs » et des paramètres commerciaux.

Initiation à l'organisation et à la recherche opérationnelle, par M. Muller — Eyrolles, Paris 1964 — Un ouvrage, 16×25, 372 pages, 146 figures et 51 tableaux. Prix, cartonné : Fr. 70.—.

La complexité des problèmes de production, de distribution, de transport ou d'administration qui se posent aux ingénieurs ne leur permet plus de se contenter de certaines méthodes empiriques ou d'une intuition